



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

18 avril 2026

Rapport Moral pour la saison 2024/ 2025

Par Sylvain PAILLETTE, Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs,
Présidentes, Présidents, Représentantes et Représentants des CRH, CDH et Clubs affiliés de la Fédération Française Handisport (FFH),
Chers licenciés, Chers amis,

Le présent rapport moral porte sur la saison sportive 2024-2025, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. Il s'inscrit dans une séquence singulière pour notre Fédération : celle de l'après-Jeux paralympiques de Paris 2024 et de l'ouverture d'une nouvelle mandature fédérale. À ce titre, il ne vise pas à se substituer au rapport d'activité du DTN-DG, qui reviendra sur la performance sportive, les équipes de France et les grands résultats de la saison. Le rôle du secrétaire général est d'éclairer un autre versant, tout aussi important : celui de la vie fédérale, de la gouvernance, de la structuration, de la qualité du pilotage et de la solidité du cadre qui permet au projet sportif d'exister et de se déployer.

Cette année a été marquée par une double exigence. La première était de faire vivre l'héritage immédiat des Jeux, non dans le commentaire, mais dans l'organisation concrète de notre Fédération. La seconde était d'installer une gouvernance nouvelle, de consolider les fonctions support, de poursuivre la modernisation de nos outils, et d'accompagner la dynamique des territoires dans un contexte de croissance des attentes. C'est ce chemin que ce rapport entend retracer : non pas une juxtaposition de faits, mais une lecture cohérente de la manière dont la Fédération Française Handisport a poursuivi, sur cette saison, son effort de structuration au service de ses clubs, de ses licenciés et de ses missions.

Cette saison a également confirmé que la structuration de la Fédération ne relevait pas seulement de ses outils, de sa gouvernance ou de ses fonctions support. Elle s'est aussi jouée dans sa capacité à affirmer une parole, à renforcer sa visibilité et à mieux faire comprendre son projet. La communication fédérale a, sur ce point, pris une place nouvelle dans le prolongement des Jeux, avec une ambition claire : affirmer et faire de la FFH la première fédération inclusive de France, en consolidant à la fois son image, sa crédibilité institutionnelle et sa capacité à valoriser l'ensemble de son réseau.

1. Une Fédération au rendez-vous de l'après-Jeux

L'ouverture de la saison 2024-2025 s'est faite dans le sillage direct des Jeux paralympiques de Paris 2024. Pour la Fédération Française Handisport, cette période ne pouvait être réduite à un simple rebond de visibilité. Elle ouvrait au contraire une séquence plus exigeante : celle où il nous fallait transformer une exposition exceptionnelle en héritage durable, c'est-à-dire en capacité renforcée d'agir, de représenter, d'accompagner et de structurer.

L'après-Jeux a d'abord modifié le niveau d'attente placé sur la Fédération. Attente des pouvoirs publics, attente des partenaires, attente des territoires, mais aussi attente plus générale quant à

la place que handisport doit désormais occuper dans le paysage sportif français. Cette évolution appelait de notre part une réponse claire : ne pas subir cette nouvelle visibilité, mais lui donner une traduction concrète, durable et utile pour notre réseau.

C'est dans cet esprit que plusieurs dossiers structurants ont été engagés ou approfondis au cours de la saison. Les enjeux liés à l'agrément ministériel, au contrôle d'honorabilité, au programme opérationnel de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à la reconnaissance du haut niveau ou encore aux demandes de délégation ont montré que l'après-Jeux ne consistait pas à prolonger un élan, mais à élever le niveau d'exigence de la Fédération dans un environnement institutionnel plus attentif et plus complexe.

Cette nouvelle séquence s'est également traduite dans le positionnement extérieur de la Fédération. Les nombreux temps de représentation intervenus au cours de la saison auprès du ministère chargé des Sports, du CPSF, de partenaires privés, d'institutions du mouvement sportif ou encore d'interlocuteurs publics ont confirmé que la FFH devait désormais tenir toute sa place dans un paysage recomposé par l'effet Paris 2024. Ces rencontres ne relèvent pas du seul protocole : elles traduisent la nécessité, pour la Fédération, de porter ses enjeux, de défendre son modèle et de faire reconnaître plus fortement son expertise.

Enfin, cet héritage n'a de sens que s'il se traduit aussi dans la relation avec les territoires. Le lancement d'un tour des régions en a constitué une première expression concrète. Il rappelle que l'après-Jeux ne se joue pas uniquement au niveau national, mais aussi dans la capacité de la Fédération à rester proche de ses structures, à mieux entendre leurs réalités et à inscrire l'élan né des Jeux dans une dynamique durable au service du réseau.

Au fond, l'un des enseignements majeurs de cette première année d'après-Jeux est sans doute celui-ci : la visibilité n'a de valeur que si elle se transforme en responsabilité, en organisation et en capacité collective à durer.

2. Vie fédérale, gouvernance et qualité du pilotage

La saison 2024-2025 a également été celle de l'installation d'une nouvelle mandature. Cet enjeu institutionnel était important, mais il n'appelait pas seulement une recomposition des responsabilités : il supposait de donner à la gouvernance fédérale un cadre de travail clair, stable et efficace, capable de soutenir la période nouvelle qui s'ouvrait.

L'essentiel, sur cette séquence, n'a pas résidé dans la seule répartition formelle des rôles, mais dans la manière de rendre le pilotage collectif plus lisible. La mise en place d'une organisation structurée, l'identification d'espaces de travail, la clarification progressive des responsabilités et la structuration de plusieurs organes internes ont contribué à donner à l'action fédérale davantage de cohérence et de continuité. Dans une fédération comme la nôtre, marquée à la fois par la diversité des disciplines, l'étendue des missions et la pluralité des interlocuteurs, cette clarification constituait une condition réelle d'efficacité.

Deux exemples me paraissent particulièrement révélateurs de cette dynamique. Le premier est le choix, posé dès le début de la mandature, d'investir dans la formation des dirigeants. Le lancement d'un cycle de formation à destination des élus traduit une conception exigeante de la gouvernance : non pas une simple fonction de représentation, mais une responsabilité qui suppose des compétences, de l'actualisation et une compréhension fine des enjeux institutionnels, réglementaires et politiques.

Le second exemple tient à l'attention portée à la qualité de la vie démocratique fédérale. L'examen des vœux en vue de l'Assemblée générale, la distinction entre ceux qui relevaient bien du débat fédéral et ceux qui ne répondaient pas au cadre fixé, rappellent qu'une fédération solide ne se

reconnaît pas seulement à sa capacité à décider, mais aussi à la rigueur avec laquelle elle fait vivre ses textes, ses procédures et ses modalités de délibération. Ce souci peut sembler discret ; il est pourtant essentiel. Il garantit une vie institutionnelle claire, respectueuse des règles communes et lisible pour les structures.

Ainsi comprise, la gouvernance ne se réduit pas à une architecture statutaire. Elle est une méthode de travail. Elle est ce qui permet de mieux répartir les responsabilités, de sécuriser les décisions, de mieux associer les acteurs et, au fond, de donner à la Fédération une capacité d'action plus ordonnée et plus crédible.

3. Une Fédération qui se structure pour mieux agir

Au-delà de la gouvernance, la saison a confirmé l'importance des chantiers de structuration interne. Ils sont parfois moins visibles que d'autres, mais ils conditionnent directement la qualité de notre action, la fiabilité de nos circuits et la capacité de la Fédération à accompagner son développement.

Sur le plan budgétaire et comptable, plusieurs étapes importantes ont permis de conforter cette trajectoire. Dès le comité directeur de janvier, une première présentation des outils d'aide au pilotage, du budget prévisionnel 2025, de l'atterrissage du réalisé budgétaire 2024 et de plusieurs chiffres clés a montré la volonté de mieux partager la lecture financière et de construire un budget 2025 tendant à l'équilibre. Le comité directeur de mars, traditionnellement consacré à la clôture des comptes et à la préparation de l'Assemblée générale, a également acté de proposer à l'Assemblée générale le renouvellement du mandat de la société AUDIT'RS, représentée par Raphaële S-Terquem, en qualité de commissaire aux comptes. L'Assemblée générale a ensuite voté en faveur de ce renouvellement pour les 6 prochaines années.

L'appréciation formulée à cette occasion par la commissaire aux comptes mérite d'ailleurs d'être soulignée. Elle a relevé les progrès réalisés dans l'organisation financière et comptable de la Fédération, en soulignant que les moyens humains étaient suffisants et compétents, tout en recommandant la poursuite de la formalisation des modes opératoires et le renforcement de la formation des acteurs clés internes. Cette appréciation extérieure est importante : elle montre qu'au-delà des équilibres comptables, la Fédération avance aussi sur la fiabilité de ses circuits et de ses pratiques.

Cette dynamique s'est traduite très concrètement par la poursuite du déploiement de plusieurs outils structurants : Cleemy pour la gestion des notes de frais et sa suite pour les entretiens annuels, Cegid Moyens de Paiement pour l'automatisation des règlements tiers et fournisseurs, et le fichier MAP pour le suivi et le pilotage du budget. Pris isolément, ces outils pourraient apparaître comme de simples évolutions de fonctionnement. En réalité, ils disent quelque chose de plus profond : la volonté de la Fédération de mieux tracer, mieux sécuriser, mieux anticiper et mieux partager ses données de gestion. Ils participent donc directement d'une organisation plus rigoureuse, plus réactive et plus lisible.

La structuration s'est également jouée dans l'outillage numérique, désormais central dans la qualité du service fédéral. L'extranet affiliations/licences a connu une évolution continue au cours de la saison, avec de nombreuses mises en production, des améliorations fonctionnelles, de nouveaux modules, des interfaces de paiement renforcées et la livraison progressive de tableaux de bord. Au-delà de la technique, ce mouvement montre une Fédération qui cherche à simplifier les démarches, à fiabiliser les traitements et à mieux accompagner les usages.

Les tableaux de bord territoriaux permettent d'ailleurs de rendre cette évolution très concrète. Ils ne servent pas seulement à agréger des données ; ils donnent à chaque territoire une lecture plus fine de sa situation, permettent de mesurer l'impact des actions conduites, d'identifier les structures en difficulté, de repérer les baisses de licences ou, à l'inverse, de valoriser les progressions significatives. La structuration des outils devient ici un levier direct d'accompagnement, de vigilance et de valorisation du réseau.

Dans ce même esprit, il convient de souligner le rôle du service juridique de la Fédération, qui constitue un appui précieux pour les territoires et pour la robustesse de notre action collective. Par son accompagnement des comités et des clubs, par son attention portée à la conformité des textes, au suivi des procédures et à la sécurisation des décisions, il contribue directement à fiabiliser nos process et à renforcer le cadre juridique dans lequel s'exerce l'action fédérale. Cet appui, souvent discret mais essentiel, participe pleinement d'une Fédération plus solide, plus lisible et mieux outillée pour accompagner ses structures.

Enfin, cette montée en robustesse s'est accompagnée d'un travail de fond sur l'accessibilité numérique, la cybersécurité, la protection des données et la sécurisation de la plateforme. Là encore, il ne s'agit pas d'un sujet purement technique. Une fédération plus sûre, plus accessible et mieux protégée est aussi une fédération plus crédible, mieux préparée et plus à même d'assumer ses responsabilités dans la durée.

Ainsi, la structuration ne doit pas être regardée comme un chapitre secondaire ou purement support. Elle constitue l'une des conditions mêmes du projet fédéral. Si la Fédération peut mieux agir, mieux accompagner, mieux piloter et mieux répondre aux attentes qui pèsent sur elle, c'est précisément parce qu'elle continue à investir dans ses méthodes, dans ses outils et dans la robustesse de son organisation.

4. Ressources humaines : consolider le collectif de travail

La structuration de la Fédération passe aussi, de manière très concrète, par sa capacité à consolider son collectif de travail. Sur cette saison, les ressources humaines ont occupé une place importante, non pas seulement sous l'angle de la gestion des effectifs, mais comme l'un des leviers qui permettent à la Fédération de gagner en solidité, en continuité et en capacité d'action.

Dans un contexte d'évolution de notre organisation, plusieurs mouvements sont venus renforcer les équipes et accompagner la montée en charge de certaines fonctions, qu'il s'agisse de la performance, du développement, du partenariat, de la communication ou encore de l'appui à la direction. Cette dynamique traduit une réalité simple : à mesure que la Fédération se développe et que ses responsabilités s'élargissent, elle doit pouvoir s'appuyer sur des compétences diversifiées, mieux réparties et mieux articulées. Le renforcement du collectif n'est donc pas un sujet périphérique. Il conditionne directement la qualité du service rendu, la mise en œuvre des projets et la capacité de la Fédération à tenir ses engagements.

Au printemps 2025, la Fédération comptait 44 salariés ETP à 100 %, auxquels s'ajoutaient deux médecins à temps partiel, un salarié à 80 %, 3 personnes en alternance ou en stage, 28 CTS et 1 personne en mécénat de compétence.

Mais consolider le collectif de travail ne se résume pas à recruter. Cela suppose aussi de mieux organiser le cadre social dans lequel les équipes évoluent. De ce point de vue, l'année a été marquée par la poursuite d'un dialogue social décrit comme constructif, par l'engagement de la réflexion travaux au siège de la fédération, sur l'accord temps de travail, par une actualisation des règles relatives aux congés, RTT et récupérations, ainsi que par le partage d'outils de prévention et de suivi comme le DUERP ou le tableau de bord social. La campagne d'entretiens annuels,

élargie aux salariés comme aux CTS, participe de la même logique : mieux accompagner, mieux réguler, mieux piloter.

Ces évolutions sont importantes car elles traduisent une professionnalisation progressive du cadre des ressources humaines de la Fédération. Elles montrent que l'attention portée aux équipes ne se limite pas aux situations individuelles, mais s'inscrit dans une démarche plus globale de structuration, de clarification et d'amélioration continue. À travers cela, la Fédération cherche à mieux sécuriser son fonctionnement interne, à mieux anticiper ses besoins et à offrir un cadre de travail plus lisible et plus cohérent.

La question des ressources humaines s'est également posée en lien avec les conditions de travail et l'environnement professionnel. Les réflexions engagées sur les aménagements de poste, comme les travaux annoncés sur les espaces de bureaux, témoignent d'une volonté d'adapter l'organisation aux réalités concrètes de l'activité. Là encore, il ne s'agit pas seulement d'un sujet de gestion interne : c'est une manière de reconnaître que la qualité du cadre de travail participe pleinement de la qualité de l'action fédérale.

Enfin, cette saison a rappelé qu'une politique RH solide doit aussi permettre d'accompagner les transitions, les ajustements d'organisation et certaines situations de fragilité avec méthode. Les évolutions de périmètre, les besoins nouveaux ou les réorganisations à conduire montrent bien que la structuration des ressources humaines ne relève pas uniquement de l'administration du personnel ; elle participe d'une vision plus large de la stabilité, de la continuité et de l'efficacité de la Fédération.

Ainsi, sur le champ des ressources humaines comme sur d'autres, la Fédération poursuit un travail de fond. Ce travail est parfois discret, mais il est essentiel. Car pour mieux servir ses clubs, ses territoires, ses licenciés et ses ambitions, elle doit aussi pouvoir compter sur des équipes consolidées, un cadre social plus mature et une organisation du travail à la hauteur de ses responsabilités.

5. Développement de la communauté fédérale et dynamique territoriale

La dynamique des licences et des affiliations demeure, bien entendu, un indicateur important de la vitalité fédérale. Mais, sur cette saison, elle doit surtout être appréciée à l'aune d'un chantier structurant : la première année de déploiement de notre nouveau système d'affiliation et de licences, mis en place à l'ouverture de la saison, en septembre 2024.

Cette évolution constituait une étape majeure pour la Fédération. Elle engageait bien davantage qu'un simple changement d'outil : elle touchait à la fois à nos procédures, à notre cadre réglementaire, à la qualité du service rendu aux structures et à notre capacité à mieux suivre la vie fédérale. Comme tout changement de cette ampleur, sa mise en œuvre a nécessité des ajustements, de la réactivité et une mobilisation constante. C'est pourquoi il me paraît important, dans ce rapport moral, de souligner non seulement le lancement du nouveau système, mais surtout le travail collectif qui a permis de le faire progresser tout au long de l'année.

Ce nouvel outil n'est pas resté figé après son déploiement. Il a au contraire fortement évolué grâce à un travail de fond mené par plusieurs personnes, plusieurs services et plusieurs compétences, dans une logique de coconstruction et d'amélioration continue. Cette mobilisation a porté à la fois sur les aspects techniques de la plateforme, sur l'adaptation des règles et des processus, mais aussi sur la prise en compte très concrète des besoins remontés par les clubs, les comités et les territoires. La qualité du système aujourd'hui est donc le fruit d'un engagement collectif patient et constant, bien au-delà de sa seule mise en ligne en début de saison.

Cette phase de transformation a demandé une forte disponibilité des équipes. Il a fallu accompagner les structures dans la prise en main du nouvel environnement, répondre aux nombreuses sollicitations, traiter les difficultés techniques rencontrées au fil de l'eau, sécuriser les procédures et ajuster les usages. Cet accompagnement a été essentiel. Il a permis de faire vivre l'outil dans une relation de proximité avec le terrain, et d'inscrire ses évolutions dans une démarche utile, concrète et directement au service du réseau fédéral.

Les premiers indicateurs partagés en cours de saison invitaient naturellement à la prudence, mais ils ont aussi montré que cette phase de transition n'interrompait pas la dynamique fédérale. Les premières données disponibles faisaient apparaître une progression encourageante, avec +21 % de licences tous types confondus et +34 % de pratiquantes féminines dans les premiers éléments observés. Ces chiffres doivent être lus avec mesure, mais ils traduisent néanmoins un signal positif : la Fédération a su conduire un changement structurant tout en maintenant une dynamique de développement.

L'un des apports particulièrement importants de cette évolution réside aussi dans les tableaux de bord qui ont pu être livrés progressivement. Ces outils constituent une avancée majeure pour le pilotage fédéral et territorial. Ils permettent désormais à chaque territoire de disposer d'une lecture plus fine de sa situation, de mesurer l'impact de ses actions, de suivre ses évolutions, d'identifier plus rapidement les structures en difficulté, mais aussi de mettre en valeur les dynamiques positives. Pouvoir repérer les clubs qui n'ont pas renouvelé leurs licences, ceux qui connaissent une baisse d'activité, ou à l'inverse ceux qui enregistrent de belles progressions, change profondément la capacité de suivi et d'accompagnement. Ces tableaux de bord ne servent pas seulement à observer ; ils donnent des moyens concrets pour agir, alerter, soutenir et valoriser.

C'est là un point essentiel. Car le développement fédéral ne se réduit pas à l'augmentation globale d'un chiffre national. Il se construit aussi dans la capacité à comprendre plus précisément ce qui se passe dans les territoires, à objectiver les évolutions, à mieux cibler les accompagnements nécessaires et à reconnaître les réussites locales. En ce sens, les tableaux de bord participent pleinement d'une fédération plus outillée, plus lisible et plus réactive.

La mise en place des préaffiliations, l'évolution des parcours usagers, la montée en qualité des données disponibles et la stabilisation progressive des procédures vont dans le même sens. Elles témoignent d'une Fédération qui apprend, ajuste et consolide, en cherchant à mieux articuler développement, cadre réglementaire et qualité de service. Ce mouvement mérite d'être souligné, car il dépasse la seule question technique : il traduit une manière plus mature de piloter notre action fédérale.

C'est aussi dans cet esprit qu'a été confirmé, pour la saison 2025-2026, le maintien de la gamme licences, ATP et affiliations, ainsi que le gel des tarifs. Ce choix de stabilité prend tout son sens dans une année où les structures ont déjà dû s'adapter à un nouvel environnement technique et organisationnel. Il traduit une volonté d'accompagnement, mais aussi une exigence constante : faire en sorte que l'accès à la pratique fédérale reste simple, lisible et maîtrisé.

Ainsi, sur cette saison, le sujet des licences et des affiliations ne doit pas être regardé uniquement comme un indicateur de développement. Il révèle aussi la capacité de la Fédération à conduire un changement structurant, à faire évoluer ses outils dans le temps, à croiser les approches techniques et réglementaires, à rester disponible pour ses structures et à mieux équiper les territoires pour piloter leur action. C'est, à mes yeux, l'un des apports majeurs de cette année : une Fédération qui ne se contente pas de constater, mais qui se donne progressivement les moyens de mieux comprendre, mieux accompagner et mieux valoriser la vie de son réseau.

6. Régulation fédérale, sécurité des cadres et protection des usagers

Le rapport moral doit aussi rendre compte de l'exercice des responsabilités fédérales dans ce qu'elles ont de plus structurant : la capacité à réguler, protéger et sécuriser. La saison 2024-2025 a été marquée, à cet égard, par plusieurs décisions importantes.

Le 15 mars 2025, le comité directeur a examiné la situation de certains comités départementaux et a pris des décisions temporaires de retrait de délégation afin de garantir la continuité des missions fédérales sur les territoires concernés. Ce type de décision est toujours sensible. Il rappelle néanmoins qu'une fédération nationale doit savoir agir lorsqu'il y va de la continuité du service fédéral, de la conformité statutaire des structures ou de la bonne exécution des missions qui leur sont confiées.

En matière d'éthique et de protection, le même comité directeur a validé la composition du comité d'éthique et a été saisi des suites à donner aux alertes issues du SI Honorabilité. À la suite du dépôt, le 9 janvier 2025, de plus de 5 000 noms sur la plateforme ministérielle, trois alertes ont conduit le président, avec l'accord du comité directeur, à prendre des mesures administratives afin de contribuer à la protection des usagers entrant dans le champ d'activité de la Fédération. Deux résolutions ont ensuite été rappelées : la faculté donnée au président de prononcer une suspension de licence, et celle donnée au bureau directeur de prononcer une radiation dans les cas prévus par le code du sport. Ces décisions doivent être mentionnées avec gravité, car elles participent du devoir de protection que la Fédération assume vis-à-vis de ses publics.

Lors de ses réunions du 22 mai et du 21 juin, le comité directeur a également validé plusieurs règlements sportifs et disciplinaires, pour répondre aux attentes des évolutions et dans le cadre de la campagne des délégations. Il s'est aussi déterminé sur des orientations structurantes pour le règlement du basket fauteuil, autour de cinq axes : renforcer la présence française en élite, développer la pratique féminine, favoriser la détection et la formation des talents, assurer un maillage territorial homogène et ouvrir une réflexion sur l'arbitrage. Même si ces questions relèvent partiellement du champ sportif, elles expriment aussi la responsabilité fédérale d'organisation, de régulation et d'équilibre entre les disciplines.

Enfin, la RIP demeure un dossier structurant de sécurité et de projection. En janvier, le comité directeur a désigné les représentants fédéraux au comité de suivi de la RIP. En mars, un point d'étape a fait état des résultats d'exploitation à date, des projections, de la finalisation des éléments réglementaires après renouvellement de la gouvernance, de la mise en œuvre opérationnelle par SERGIC, de l'état d'avancement des études préalables aux travaux et de l'accueil du CRHIF. Un emprunt supplémentaire de 600 000 euros a été approuvé en complément des autorisations déjà données pour les travaux du bâtiment et le développement du système d'information affiliations/licences. Là encore, le message est clair : l'héritage des Jeux ne dispense pas de traiter les sujets lourds, il oblige même à les conduire avec plus de rigueur encore.

7. Rayonnement, partenariats, communication et image fédérale

La saison 2024-2025 a confirmé que le rayonnement de la Fédération ne se mesure pas seulement à ses résultats sportifs, aussi importants soient-ils. Il se mesure également à sa capacité à affirmer une image fédérale cohérente, à faire entendre une parole claire, à renforcer sa visibilité et à transformer cette visibilité en appui concret pour l'ensemble du mouvement handisport. En cela, la communication, l'image et les partenariats participent pleinement de la structuration de la Fédération.

Dans le prolongement immédiat des Jeux paralympiques de Paris 2024, cette saison a constitué une étape importante. Elle a ouvert une nouvelle phase : celle où il ne s'agit plus seulement de bénéficier d'une exposition renforcée, mais de savoir quoi en faire. La Fédération a ainsi engagé un travail de fond pour capitaliser sur l'élan paralympique, accompagner l'installation de la nouvelle gouvernance et donner davantage de lisibilité à son projet. C'est dans cet esprit qu'a été affirmée une ambition forte : faire de la Fédération Française Handisport la **première fédération inclusive de France**. Cette ambition engage une manière de se présenter, de parler de soi, de valoriser ses actions, et de faire reconnaître plus clairement ce que la Fédération apporte au mouvement sportif et à la société.

Cette orientation s'est traduite par un travail plus structuré sur la parole institutionnelle et sur la mise en valeur du projet fédéral. Il s'est agi de mieux porter les priorités de la Fédération, de mieux accompagner les prises de parole de ses responsables, mais aussi de rendre plus lisibles plusieurs documents stratégiques et grandes orientations adoptés au cours de la période. Derrière cela, il y a une même volonté : ne pas se contenter de relayer l'actualité, mais donner davantage de cohérence, de sens et de portée à l'expression fédérale.

La montée en visibilité s'est également traduite par un renforcement de la présence médiatique et éditoriale de la Fédération. Au cours de la saison, 31 communiqués fédéraux ont été diffusés, près de 300 contacts médias qualifiés ont été activés, et l'on peut estimer à environ 1 900 le nombre de retombées presse obtenues. Au-delà du volume, c'est surtout la qualité de la présence médiatique qui mérite d'être soulignée : meilleure anticipation, développement de contenus dédiés, multiplication des occasions de valoriser les disciplines, les événements et les sportifs, et capacité accrue à proposer des formats adaptés aux attentes des médias et des partenaires.

Cette dynamique s'est prolongée dans la production de contenus plus incarnés et plus diversifiés. La Fédération a développé de nouveaux formats, qu'il s'agisse de shootings, de vidéos, de podcasts, de contenus immersifs ou de banques d'images mieux structurées. Des temps spécifiques ont été consacrés à la valorisation de certaines disciplines, avec l'objectif de mieux raconter les parcours, de mieux faire connaître les pratiques et de mieux outiller les relais médiatiques et partenariaux. Ce travail traduit une évolution dans la manière de faire vivre l'image de la Fédération : il ne s'agit plus seulement de relayer, mais de produire, de valoriser et de raconter.

La visibilité fédérale s'est également appuyée sur une stratégie digitale en nette progression. Entre septembre 2024 et août 2025, le site handisport.org a enregistré 981 075 visites, 733 865 visiteurs uniques et 1 802 553 pages vues. Sur la même période, 102 articles ont été publiés, permettant de couvrir à la fois l'actualité sportive, la vie fédérale, les disciplines, les portraits et les grandes informations institutionnelles. La plateforme Bleus Handisport a elle aussi connu une forte activité avec 574 634 visites, 450 381 visiteurs uniques et 1 233 168 pages vues. Ces chiffres montrent que la Fédération est désormais davantage identifiée comme une source d'information, de valorisation et de référence, aussi bien pour ses publics internes que pour ses partenaires, les médias et les personnes extérieures au mouvement.

Les réseaux sociaux confirment cette montée en puissance. La progression observée sur plusieurs canaux illustre une présence plus cohérente, mieux travaillée et plus engageante. Sur Facebook, les contenus de la Fédération ont généré plus de 2,7 millions d'impressions en 2025 et près de 100 000 interactions sur la période. Sur Instagram, la progression du nombre d'abonnés est particulièrement marquante, avec une hausse de 72 % entre fin 2023 et octobre 2025, pour atteindre 19 481 abonnés, accompagnée de 2,3 millions d'impressions en 2025. Sur LinkedIn, la page fédérale atteint 30 065 abonnés fin octobre 2025, avec près de 500 000 impressions sur l'année. Même YouTube poursuit sa progression, avec 85 000 vues en 2025 et 1 000 nouveaux abonnés. Ces données ne sont pas seulement des marqueurs de visibilité ; elles témoignent

d'une capacité croissante à faire exister la Fédération dans l'espace public numérique, avec une image plus affirmée et plus lisible.

Cet effort de communication s'est également mis au service du développement fédéral. Dans le prolongement de l'après-Jeux, plusieurs campagnes ont cherché à transformer l'attention suscitée par handisport en engagement concret, notamment en direction de la pratique et des licences. Des campagnes de rentrée, des supports pour les clubs et les comités, des contenus ciblés sur les bienfaits de la pratique ou encore des activations spécifiques autour de la licence ont été conçus dans cette perspective. Il est important de le souligner : la communication n'a pas seulement servi à renforcer la visibilité ; elle a aussi été pensée comme un outil de mobilisation, d'orientation et d'accompagnement du développement.

La Fédération a également poursuivi un travail important sur l'accompagnement de ses événements. Les championnats nationaux, les compétitions internationales organisées en France, les événements des équipes de France, les Journées Nationales Handisport, les Trophées Handisport ou encore les temps institutionnels fédéraux ont bénéficié d'un soutien renforcé en matière de visibilité, de promotion, de relation médias, de production graphique et de diffusion. Cette capacité à mieux accompagner les temps forts participe d'une fédération plus professionnelle dans sa manière de se présenter et de valoriser son action.

Le rayonnement fédéral se joue aussi dans la manière dont la communication irrigue l'ensemble du réseau. L'animation de la newsletter interne ECHO, diffusée à 8 reprises auprès d'une moyenne de 8 800 destinataires avec un taux d'ouverture de 55 %, témoigne de l'attention portée à la circulation de l'information au sein de la Fédération. De la même manière, les newsletters externes, les webinaires, les ateliers, les outils transmis aux structures et les ressources partagées avec les disciplines, les comités et les organisateurs traduisent une volonté de diffuser plus largement les moyens de communiquer et de valoriser les initiatives. Cette démarche s'inscrit dans un objectif explicite d'autonomisation progressive du réseau : une fédération plus visible ne peut pas reposer uniquement sur une production centrale ; elle doit aussi aider ses acteurs à mieux se raconter, à mieux se valoriser et à mieux relayer la dynamique commune.

Enfin, cette saison a confirmé qu'image fédérale et exigence d'inclusion devaient aller de pair. L'attention portée à l'accessibilité des contenus, au sous-titrage, à l'audiodescription, à la lisibilité des supports, mais aussi la modernisation de certains outils d'accueil et d'orientation, en témoignent. Le lancement de Marcel en septembre 2024, dispositif d'accueil téléphonique permettant de mieux orienter les appels entrants, s'inscrit pleinement dans cette logique. Il illustre une volonté simple mais importante : rendre la Fédération plus accessible, plus lisible et plus réactive dans sa relation avec ses différents publics. Là encore, le fond rejoint la forme : vouloir être la première fédération inclusive de France suppose que cette exigence se traduise aussi dans les outils, dans les usages et dans les modalités de contact avec la Fédération.

Au fond, cette saison montre que la communication, les partenariats et l'image fédérale ne relèvent plus simplement de l'accompagnement. Ils participent pleinement du projet politique et stratégique de la Fédération. Ils contribuent à renforcer sa notoriété, à consolider sa crédibilité, à mieux faire connaître ses actions, à soutenir son développement et à porter plus clairement son ambition. En cela, ils prennent toute leur place dans le rapport moral : non comme un sujet d'apparence, mais comme l'un des leviers par lesquels la Fédération continue à se structurer, à se faire reconnaître et à servir plus fortement handisport.

Conclusion

Au terme de cette saison 2024-2025, je retiens avant tout une conviction : la Fédération Française Handisport a abordé l'après-Jeux non comme un temps d'attente, mais comme un temps d'organisation, de consolidation et de responsabilité.

Dans une séquence où il aurait pu être tentant de s'en tenir à l'élan suscité par les Jeux et à la satisfaction de la visibilité acquise, la Fédération a au contraire engagé un travail de fond pour renforcer ce qui fait sa solidité dans la durée : la qualité de son cadre institutionnel, la fiabilité de ses outils, l'attention portée à ses territoires, la robustesse de ses fonctions support, la progression de son image et la capacité de son collectif à porter le projet fédéral.

Ce mouvement n'a rien de spectaculaire au sens immédiat du terme. Il est fait de chantiers parfois discrets, de décisions souvent techniques, d'ajustements progressifs et d'un effort constant de cohérence. Mais c'est précisément ce qui en fait la valeur. Car ce qui permettra à la Fédération de tenir son rang dans les années à venir ne dépendra pas seulement de ce que les Jeux ont rendu visible. Cela dépendra de notre capacité à transformer cette visibilité en fondations durables, en exigences assumées et en cadre d'action stable pour l'ensemble du réseau.

Cette saison a aussi confirmé que la performance fédérale ne peut jamais se lire sous un seul angle. Elle se mesure bien sûr dans les résultats sportifs, dans la dynamique de développement ou dans la reconnaissance institutionnelle. Mais elle se mesure tout autant dans la qualité de notre gouvernance, dans la fiabilité de nos procédures, dans l'attention portée aux territoires, dans la manière dont nous faisons évoluer nos outils, dans la force de notre image et dans la solidité du collectif humain qui porte l'action fédérale au quotidien. C'est cette performance globale, plus discrète parfois mais tout aussi essentielle, qui conditionne notre capacité à aller plus loin.

Je veux enfin saluer et remercier l'ensemble de celles et ceux qui font vivre la Fédération Française Handisport : les élus, les salariés, les conseillers techniques sportifs, les commissions, les arbitres et officiels, les clubs, les comités régionaux et départementaux, les partenaires et bien sûr l'ensemble de nos licenciés. Chacun, à sa place, contribue à la continuité de notre projet, à la qualité de notre action et à la vitalité de notre mouvement.

L'enjeu, désormais, est de poursuivre ce mouvement avec la même exigence : sans relâcher l'effort de structuration, sans perdre le lien avec les réalités du terrain, et en veillant à ce que l'élan né des Jeux se traduise durablement dans la vie de notre réseau, dans la qualité de nos services, dans la reconnaissance de notre action et dans la force de notre projet fédéral.

Sylvain PAILLETTE
Secrétaire Général